



Certificat :CA-91465-Z-49032-2016

CERTIFICAT DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Ce document est émis à l'entreprise :

RDR GRAINS ET SEMENCES

3680, Rang Les Soixantes

NICOLET, Quebec, J3T 1P4

Type d'opération: PREPARATEUR

L'organisme Ecocert Canada, par l'entremise de son programme de certification, déclare que les méthodes utilisées par l'entreprise pour la production, préparation, commercialisation des produits ci-dessous sont conformes aux référentiels suivants :

- Certified to the terms of the US-Canada Organic Equivalence Arrangement
- Régime Bio-Canada incluant le Règlement sur les produits biologiques (2009), la norme CAN/CSGB 32.310(2015) - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311(2015)- Liste des substances permises.
- Normes biologiques de référence du Québec (CARTV)
- Équivalence Europe-Canada



Produit(s) Biologique(s)

Marque(s) de commerce

Soya

Glitz - Premium Ingredient and Chemical Enterprises PTE Ltd.

- Régime Bio-Canada incluant le Règlement sur les produits biologiques (2009), la norme CAN/CSGB 32.310(2015) - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311(2015)- Liste des substances permises.
- Certified to the terms of the US-Canada Organic Equivalence Arrangement
- Normes biologiques de référence du Québec (CARTV)



Produit(s) Biologique(s)

Marque(s) de commerce

- Avoine - semences, grains et criblures
- Blé - semences, grains et criblures
- Chanvre - grains et criblures
- Épeautre - semences, grains et criblures
- Grains mélangés - semences, grains et criblures
- Maïs - grains et criblures
- Orge - semences, grains et criblures
- Pois - semences, grains et criblures
- Riz - grains et criblures
- Seigle - semences, grains et criblures
- Son de blé
- Soya - semences, grains et criblures
- Tournesol - semences, grains et criblures

- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences
- RDR Grains et semences

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 1 septembre 2017

Date de la certification initiale: 2 décembre 2002

Date de la dernière inspection: 1 novembre 2016

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA. Ce certificat devra être retourné sur annulation du contrat de certification. Ce document est la propriété d'ECOCERT Canada et seul l'original est considéré valide. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence suivante : 'Certifié par Ecocert Canada'.

Fait à Lévis, 23 novembre 2016

Marlene Fortier, ECOCERT Canada